

bioactualités

9/13

LE MAGAZINE DU MOUVEMENT BIO

NOVEMBRE



Contrôles bio: Ecocert s'implante en Suisse Page 4

Arboriculture: Variétés biodynamiques dans le pipeline Page 8

Stabulations: Alternatives à la paille dans les boxes Page 10



Mühle Rytz AG
Agrarhandel und Bioprodukte

Votre partenaire bio

**30 années d'expérience
dans le marché bio**

Notre offre complète :

- Aliments
- Sels minéraux et seaux à lécher
- Semences
- Engrais organiques
- Centres collecteurs de céréales

Nous vous conseillons volontiers.

Mühle Rytz AG, 3206 Biberen Tel. 031 754 50 00
www.muehlerytz.ch, mail@muehlerytz.ch

et votre conseiller régional



PROVIMI KLIBA



LINUS SILVESTRI AG

Partenaire opérationnel pour le bétail
9450 Lüchingen/SG

Tél. 071 757 11 00 Fax 071 757 11 01

Email: kundendienst@lsag.ch

Site Internet: www.bioweidebeef.ch

Commercialisation et conseil:

Linus Silvestri, Lüchingen
Jakob Spring, Kollbrunn
Michael Burkard, Zillis

Natel 079 222 18 33
Natel 079 406 80 27
Natel 079 339 24 78

**Votre chance – nous cherchons de nouveaux
producteurs de Bœuf de Pâturage BIO®**

Nous cherchons toujours

- Remontes d'engraissement provenant de troupeaux allaitants ou laitiers avec prime de qualité intéressante en fonction des résultats d'abattage
- Nouveaux producteurs de Bœuf de Pâturage BIO pour les formes de production suivantes: achat de remontes d'engraissement pour engraissement de finition, production laitière ou troupeau allaitant avec engraissement de finition (cf. www.lisag.ch)
- Éleveurs de vaches mères pour la production d'Aubrac

Vos avantages:

Intéressantes possibilités d'écoulement dans le programme Bœuf de Pâturage BIO.

Nous commercialisons:

Reproducteurs Aubrac, génisses F-1 pour vaches mères, remontes d'engraissement bio, veaux d'étal bio, petits veaux bio, porcs bio, truies bio, porcelet bio, vaches de réforme bio

Téléphonez-nous, nous vous conseillons volontiers!



topsnap

La souricière pour l'intérieur.

Conseils et informations complémentaires sur
topsnap sous www.topcat.ch

Andermatt Biocontrol SA
Stahlermatten 6 · 6146 Grossdietwil
téléphone 062 917 50 05 · www.biocontrol.ch



Aliment démarrage

UFA 174 F/274

aux oligoéléments organiques

- Disponibilité rapide et effective
- Renforce les défenses immunitaires
- Bonne fécondité et santé du pis

Rabais Fr. 2.-/100 kg

sur assortiment UFA bio pour vaches laitières, jusqu'au 07.12.13

ACTION

ufa.ch

Dans votre
LANDI

Les producteurs, tiers gagnant?

Les cartes sont redistribuées sur la scène suisse du contrôle bio. Avec la reprise surprise du groupe IMO par le français Ecocert, c'est un nouvel acteur extrêmement performant qui se lance sur un marché jusqu'ici très clairement structuré. Les circonstances de la vente ont suscité de la grogne: L'entreprise qui domine ce marché, bio.inspecta, se croyait déjà en sécurité grâce à un contrat préliminaire, mais le jeu étonnant joué par la direction d'IMO a tout bouleversé littéralement à la dernière minute. Savoir si le procédé était équitable et correct est une question oiseuse. Il est beaucoup plus intéressant d'observer comment l'équipe perdante va se débrouiller avec les nouveaux rapports de forces qui se mettent en place. Le leader du marché et ses petits concurrents,

qui se partageaient jusqu'ici le marché suisse sans se faire grand mal mutuellement, doivent se préparer à l'avenir. La combinaison Ecocert/IMO engendre en effet une entreprise bien équipée aussi bien pour la transformation que pour le commerce, et

ce expressément dans le secteur international où une nouvelle réglementation européenne donne à partir de 2014 des avantages aux acteurs qui ont des succursales et de l'expérience dans de nombreux pays. Il est en outre tout à fait possible que l'élargissement de l'offre à laquelle on peut s'attendre de sa part fasse aussi miroiter à une partie des producteurs les avantages d'un changement d'organisme de contrôle.

Il sera maintenant intéressant de voir comment les leaders actuels réagissent à l'évolution de la situation. Il est à espérer qu'ils arrivent à accepter la nouvelle concurrence comme un élément dynamique et qu'ils perfectionnent encore leurs offres qui sont déjà bonnes. C'est ainsi qu'en fin de compte les producteurs pourraient bien monter sur scène en véritable tiers gagnant de l'affaire: Offre améliorée grâce à la concurrence et prix restant stables puisqu'une augmentation des tarifs serait drôlement inopportune en période de diversification de l'offre.

Adrian Krebs

Adrian Krebs

bioactualités



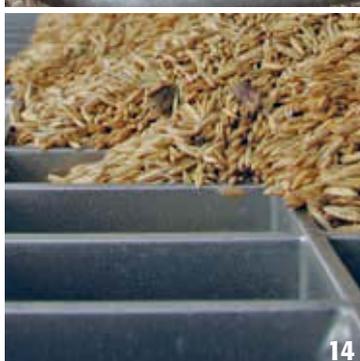
5



8



10



14



16

ICI ET MAINTENANT

4 Ecocert reprend IMO

L'organisme de contrôle français veut aussi prendre pied en Suisse.

5 «Nous ne craignons pas la concurrence»

Le directeur de bio.inspecta Ueli Steiner à propos de la nouvelle donne sur le marché suisse du contrôle bio.

IMPORTATIONS

6 Bio Suisse a créé sa filiale de certification

POLITIQUE

7 PA 14-17: Tout est bien qui finit bien?

Le Conseil fédéral a diminué le cheptel minimal, mais est-ce que ça suffira pour faire de la PA 14-17 une réforme satisfaisante?

ARBORICULTURE

8 Sélection pomicole: Une étape franchie

Les premières variétés de pommes sélectionnées en bio sont prêtes pour le testage.

PRODUCTION ANIMALE

10 Alternatives alpines pour les logettes

Deux paysans de montagne ont trouvé des alternatives à la paille pour les litières.

BIO SUISSE

12 Amélioration du Pool des céréales bio

14 La durabilité dans les entreprises bio

16 Impressions et couleurs des marchés bio

RUBRIQUES

18 Brèves

20 Agenda

21 Petites annonces

22 Appel pour les projets «grandes cultures»

23 Impressum

23 Le dernier mot

Le collaborateur de bio.inspecta Pius Allemann lors d'un contrôle dans la ferme de Sämtli Jäger à Hoffeld SG.

Photo de couverture: Adrian Krebs

Ecocert n'est pas venu seulement pour administrer IMO

Après une surprenante reprise accompagnée de rumeurs, Ecocert devient un nouvel acteur sur le marché suisse du contrôle bio. Comme le dit clairement le CEO du leader du marché français, il veut développer les activités du groupe IMO qu'il vient de reprendre – aussi dans l'agriculture.

Le secteur suisse du contrôle bio doit maintenant compter avec un nouveau postulant. Le groupe français Ecocert a repris début octobre avec quelque fracas le groupe IMO créé par le pionnier bio Rainer Bächli. L'achat par le leader français du secteur – Ecocert détient en France une part de marché de 65 % – a créé la surprise. En effet, il y avait aussi des offres de bio.inspecta (pour les parties suisses de l'entreprise) et de l'allemand ABCert (pour la filiale allemande d'IMO).

Pas une question d'argent

Ces deux organismes de contrôle, très bien établis sur leurs marchés, semblaient en position idéale pour ramener le groupe IMO en difficulté dans des eaux de nouveau plus calmes. En plus de problèmes financiers, l'entreprise souffrait des suites douloureuses d'un scandale en Allemagne, où des poulaillers de ponte avaient été certifiés malgré des effectifs trop élevés.

Cela n'a pas empêché la France de remporter l'adjudication. Il va de soi que personne ne veut donner de détails sur le prix de vente, mais les propositions financières des acheteurs potentiels ne semblent pas avoir été décisives. Si on en croit les chiffres articulés ici ou là, Ecocert avait offert à peu près autant que ses concurrents, c.-à-d. un petit demi-million de francs pour le tout.

Les conséquences actuelles de la



Photo: zlg

Philippe Thomazo est le directeur général d'Ecocert.

reprise sont surtout d'ordre personnel. Le directeur d'IMO, engagé seulement depuis mars 2013, a déjà dû quitter l'entreprise sur ordre du nouveau propriétaire. Son poste a été repris ad intérim par le directeur d'Ecocert Philippe Thomazo, qui a dit lors d'un entretien téléphonique qu'il partait de l'idée qu'un nouveau management serait mis en place pour le groupe IMO après une phase de transition mais qu'il devait auparavant définir le profil nécessaire. Il est encore trop tôt pour se prononcer définitivement sur la sécurité de la soixantaine de places de travail d'IMO, mais il veut limiter les éventuels licenciements au strict minimum inévitable. Et un déménagement des sièges de Weinfeldten et de Constance n'est pas non plus à l'ordre du jour.

Thomazo est convaincu d'avoir fait un bon achat en reprenant IMO: «Les deux entreprises se complètent très bien», dit-il, «car IMO est forte là où nous sommes faibles et inversement.» Ecocert était par exemple très peu présente en Allemagne alors qu'IMO y est très bien positionnée. Il considère que les problèmes allemands peuvent être résolus, donc Ecocert – une entreprise de quelque 600 collaborateurs – continuera ses activités en Allemagne sous le nom d'IMO.

Des plans pour l'agriculture

Il ne laisse planer aucun doute sur les intentions de l'entreprise de jouer un rôle plus actif en Suisse. IMO était jusqu'ici très faible dans notre pays et il veut changer cela. Ecocert, qui a toujours été très proche des paysans, veut aussi appliquer ce principe en Suisse.

Les clients ne seront pas appâtés à coups de prix cassés, souligne Thomazo, qui mise au contraire sur l'étoffement de l'offre, par exemple pour ceux qui veulent exporter: «Nous avons les certifications nécessaires pour tous les marchés d'exportation dans le monde entier.» L'entreprise est aussi en train de développer des services dans le secteur informatique pour alléger le travail des producteurs. «Nous ne voulons pas remplacer bio.inspecta», dit-il pour conclure, «mais croître en permanence, ça oui.»

Adrian Krebs

Et qui contrôle les contrôleurs?

L'autorisation officielle des organismes d'inspection et de certification dépend du Service d'accréditation suisse (SAS) qui fait partie du Secrétariat d'État à l'économie (SECO). Deux sociétés sont accréditées pour l'inspection et la certification dans le secteur de l'agriculture bio (c.-à-d. au niveau de la production), bio.inspecta et Bio Test Agro (BTA). Pour la transformation, il y a bio.inspecta, BTA (seulement pour les petites entreprises), IMO qui vient d'être rachetée par Ecocert et la société ProCert Safety.

Selon les règles du SAS, les organismes d'inspection et de certification du secteur sont généralement expertisés une fois par année. Cette vérification comprend une visite des locaux de l'entreprise et le suivi de contrôleurs dans leurs tournées. Et le SAS est à son tour soumis à un contrôle périodique effectué par des organismes d'accréditation étrangers. Cette dernière procédure est appelée «évaluation par les pairs». Le résultat de cette surveillance mutuelle est la garantie que les certificats bio établis par les organismes de contrôle sont

reconnus mutuellement. Cette activité est coordonnée en Europe par l'EA (European cooperation for Accreditation) et au niveau mondial par l'organisation faïtière IAF (International Accreditation Forum). Si on se base sur le champ d'accréditation de SAS pour IMO, rien ne devrait entraver une éventuelle extension des activités de contrôle d'IMO au niveau de la production agricole puisque la firme dispose déjà de l'autorisation nécessaire. akr

«Nous n'avons pas peur d'une nouvelle concurrence»

C'est donc en vain que bio.inspecta aura tenté de reprendre sa concurrente IMOswiss pour renforcer sa position sur le marché étranger. Au lieu de cela c'est une nouvelle concurrence qui apparaît avec l'entrée en scène du groupe français Ecocert. Le directeur de bio.inspecta Ueli Steiner ne semble pas craindre ce concurrent inattendu. Le bioactualités a discuté avec lui de l'échec des négociations avec IMOswiss et des perspectives d'avenir de son entreprise.

bioactualités: bio.inspecta était en négociation avec IMOswiss, mais c'est Ecocert qui a remporté l'adjudication. Qu'est-ce qui est allé de travers?

Ueli Steiner: Il est finalement apparu qu'on ne voulait pas d'une reprise par bio.inspecta.

Affaire d'argent?

On ne peut pas dire ça comme ça puisque nous n'avons pas pu aller jusqu'au bout des négociations. Il est aussi possible que de vieilles animosités aient provoqué la rupture des négociations.

IMO avait apparemment des problèmes financiers, le saviez-vous avant de faire votre offre?

Oui, on connaissait globalement la situation dès le début.

Avez-vous été surpris d'être jeté par-dessus bord?

Oui. Nous voulions vraiment conserver IMO en tant qu'entreprise et employeur, mais aussi continuer de développer l'œuvre de vie de Rainer Bächli. Nous apprécions le travail de développement qui a été effectué, donc nous sommes aussi entrés dans les négociations avec des pré-occupations éthiques.

Cette reprise aurait-elle aussi dû vous permettre de renforcer la position de bio.inspecta à l'étranger?

Oui, car il est de plus en plus important d'être présents dans de nombreux pays si on veut faire des contrôles internationaux, et cela aurait certainement été une chance pour nous. Mais il n'est pas vrai que nous cherchions à tout prix un développement international.

Vous attendez-vous à une nouvelle progression du marché en Suisse, ou bio.inspecta devra-t-elle se développer autrement?

Je m'attends à une nouvelle progression

du marché en Suisse puisque la demande pour les produits sains et les méthodes durables de production n'a pas fini de progresser. Nous sommes cependant aussi prêts à développer dès maintenant de nouveaux secteurs comme p. ex. la pisciculture durable ou la fabrication des textiles et des cosmétiques, où nous faisons déjà des contrôles.

Qu'est-ce que l'arrivée d'Ecocert va changer sur le marché suisse du contrôle et de la certification?

Pas grand-chose. Nous avons l'habitude d'avoir des concurrents. IMO était déjà un concurrent et il a changé de propriétaire, mais je ne crois pas que ça va changer beaucoup de choses.

IMO ne travaillait que dans le secteur de la transformation. Vous n'avez donc jusqu'ici qu'un seul relativement petit concurrent, BTA. N'avez-vous pas peur qu'Ecocert vous dispute la vedette pour le marché du secteur de l'agriculture?

Non. BTA est déjà un concurrent tout à fait compétent. Cela ne fait d'ailleurs pas de sens que d'autres sociétés se lancent sur ce marché. On n'a pas besoin de plus de deux organismes de contrôle pour s'occuper des 6000 paysans bio de Suisse.



Ueli Steiner, directeur de bio.inspecta: «On n'a pas besoin de plus de deux organismes de contrôle pour s'occuper des quelque 6000 paysans bio de Suisse.»

Ecocert a la réputation d'être une entreprise de contrôle et de certification bon marché. Les paysans préféreront-ils des offres plus avantageuses?

Je ne connais pas Ecocert comme bon marché. Je sais que c'est un très bon organisme de contrôle et de certification, et on verra bien s'il peut vraiment faire des offres meilleur marché. Je crois cependant que nos clients apprécient beaucoup nos services et qu'ils sont prêts à continuer de nous payer les prix équitables que nous n'avons pas augmentés depuis des années.

Interview: Adrian Krebs

Bio Test Agro n'a pas peur pour sa niche

À part le leader du marché bio.inspecta, il y a à Münsingen la société Bio Test Agro (BTA), jusqu'ici la seule autre entreprise certifiée pour le contrôle des paysans bio. Avec un peu moins de 1400 fermes contrôlées, BTA peut revendiquer un bon 20 pour cent de parts de marché. Le directeur de BTA Stefan Bühler ne pense pas que sa société soit menacée par l'entrée en scène d'Ecocert. Il place ses espoirs dans la fidélisation des clients et l'attractivité de la structure tarifaire. «Vu que

les contrôleurs ne travaillent qu'à temps partiel pour BTA et ont des fermes à côté, nous pouvons proposer des tarifs relativement avantageux et un service très proche de la pratique», dit Bühler. Dans le secteur de la transformation, où elle est déjà aujourd'hui en concurrence avec IMO (ainsi qu'avec bio.inspecta et ProCert), BTA s'est spécialisée sur une niche d'une petite centaine de transformateurs et d'importateurs artisanaux que Bühler ne pense pas être en danger. akr

C'est une filiale de Bio Suisse qui certifiera les importations Bourgeon

Bio Suisse a créé au début septembre 2013 une nouvelle filiale, l'International Certification Bio Suisse AG (ICB). Cette nouvelle société certifie exclusivement des entreprises étrangères en vue de l'approvisionnement du marché Bourgeon.

Bio Suisse a créé une filiale nommée International Certification Bio Suisse AG (ICB) pour assurer la certification des produits étrangers. Le but est d'améliorer encore les processus de certification et d'approfondir la collaboration avec les organismes de contrôle étrangers. Bio Suisse ne prévoit ni élargissement de l'offre ni activité directe de contrôle pour ICB. On vise par contre une accréditation officielle par le Service d'accréditation suisse (SAS) pour améliorer encore la crédibilité des produits Bourgeon importés. En effet, le SAS s'était jusqu'ici limité au contrôle et à la certification du Cahier des charges de Bio Suisse dans notre pays.

Les collaborateurs de Bio Suisse qui s'occupaient jusqu'ici de la certification des produits importés ont été transférés dans la nouvelle filiale. La direction d'ICB est reprise par Andrea Seiberth, qui était jusque là responsable du secteur des im-

Pour en savoir plus sur ICB

Toutes les check-lists, mémos et informations qui sont nécessaires pour obtenir la certification Bio Suisse des produits importés se trouvent maintenant sur www.icbag.ch.

Certificats des entreprises étrangères sur easy-cert

Tous les certificats des entreprises étrangères seront publiés sur la plateforme easy-cert.ch. Les importateurs suisses pourront ainsi examiner très simplement et avec davantage de sécurité et de transparence les certificats actuellement valables de leurs fournisseurs.

portations. ICB peut donc compter sur les plus de 50 ans d'expérience et de savoir-faire que l'équipe compte au total. Cela comporte aussi des avantages pour les partenaires commerciaux puisque leurs interlocuteurs restent les mêmes.

Mêmes tâches, nouvelle organisation

Comme le faisait jusqu'ici le secteur des importations de Bio Suisse, ICB certifie elle aussi des produits biologiques importés en vue de l'approvisionnement du marché Bourgeon suisse. ICB certifie ce faisant le respect du Cahier des charges de Bio Suisse par les producteurs étrangers en se basant sur les rapports établis par les organismes de contrôle étrangers.

ICB ne contrôle elle-même aucune

ferme à l'étranger comme le font par exemple bio.inspecta, IMO, ABCert ou Ecocert et n'a donc rien à voir dans les changements qui remodelent actuellement le secteur du contrôle bio. Bio Suisse a depuis le début impliqué les organismes suisses de contrôle dans cette réorganisation et informé du changement les organismes de certification étrangers.

Le secteur des importations de Bio Suisse reste en place

Le secteur des importations de Bio Suisse continue quant à lui d'autoriser individuellement l'importation de chaque lot de produits, de contrôler les flux des marchandises, d'être à disposition pour les questions générales sur les importations et de diriger le secrétariat de la Commission de labellisation des importations (CLI). L'actuelle collaboratrice de Bio Suisse Gabriella Herberich vient donc de reprendre la direction du secteur des importations de Bio Suisse, et la CLI reste responsable de l'élaboration des directives et du règlement des sanctions pour l'étranger. Pour la certification (c.-à-d. le fait de reconnaître ou non une entreprise), l'ensemble de la réalisation et des compétences décisionnelles incombent à ICB.

Petra Schwinghammer

Photo: ICB AG



L'équipe d'ICB est constituée des spécialistes des importations de Bio Suisse. De g. à d.: Daniele Raselli, Pit Montfort, Cristina Grossi, Fabrizio Keller, Andrea Seiberth, Stefanie Orlandi, Laura Marty, Nicola Schwinges, Laura Spring. Matthias Bucheli n'est pas sur la photo.

PA 14-17: Une réforme légèrement améliorée

Les dernières modifications de détail de la nouvelle politique agricole sont maintenant décidées. L'agriculture biologique en profite légèrement mais ne fait pas partie des grands gagnants.

Le Conseil fédéral a promulgué le 23 octobre les ordonnances pour la PA 2014-17. Après l'échec du référendum, les détracteurs de la PA 14-17 avaient placé leurs espoirs dans leur influence sur les textes définitifs des ordonnances. «Bio Suisse n'est certes pas enthousiasmée par la nouvelle politique agricole, mais l'agriculture biologique s'en sort tout de même un peu mieux qu'avant ces modifications», estime Martin Bossard, le responsable des affaires politiques de Bio Suisse. «Les producteurs bio devront tendanciellement fournir un peu plus de prestations pour la même somme.»

Ils ont en contrepartie des possibilités plus nombreuses et plus différenciées pour s'adapter aux exigences de la politique, et des incitations fortement inopportunes ont été corrigées. Bio Suisse

trouve positif que le nouveau système ne crée pas de contradictions entre les objectifs écologiques, sociaux et économiques.

Diminution de la charge minimale en bétail

Les principales modifications concernent les conditions pour la production de lait et de viande basée sur les herbages. La charge minimale en bétail a été diminuée de jusqu'à 0,2 UGB/ha pour toutes les zones et un système d'échelonnement des contributions a été introduit pour les fermes qui n'atteignent pas la charge minimale en bétail. Sans ces modifications, de nombreuses fermes d'élevage et d'élevage au pâturage ayant des prairies moyennement productives auraient perdu les si importantes contributions à la sécurité de l'approvisionnement. «L'OFAG a

bien fait d'introduire cette dernière modification», dit le vulgarisateur du FiBL Eric Meili, «car c'est la seule possibilité de crédibiliser le transfert des contributions du bétail vers la surface.»

Diminution de la proportion minimale d'herbe dans la ration

Pour les contributions pour les herbages dans le cadre de la production de lait et de viande basée sur les herbages, la proportion minimale d'herbe dans la ration a été diminuée de 5 % pour représenter 75 % en zone de plaine et 85 % en zone de montagne pour une proportion de concentrés maximale de 10 %. Bio Suisse juge ces modifications assez timorées. «Ce programme de contributions ne déploiera pas de grands effets», critique Bossard.

Markus Spuhler

Les principales modifications par rapport au projet envoyé en consultation

Charge minimale en bétail

Nette diminution de la charge minimale en bétail pour les contributions à la sécurité de l'approvisionnement sur herbages permanents dans le cadre de la production de lait et de viande basée sur les herbages:

- Zone de plaine: 1.00 (dans le projet : 1.2)
- Zone des collines: 0.8 (dans le projet : 1.0)
- Zone de montagne I: 0.7 (dans le projet : 0.8)
- Zone de montagne II: 0.6 (dans le projet : 0.7)
- Zone de montagne III: 0.5 (dans le projet : 0.6)
- Zone de montagne IV: 0.4 (dans le projet : 0.5)
- Surfaces de promotion de la biodiversité sur herbages: 30 % de la charge minimale en bétail correspondant à la zone

Un système d'échelonnement a été introduit pour les fermes qui n'atteignent pas la charge minimale en bétail. Les contributions à la sécurité de l'approvisionnement et pour les herbages sont diminuées proportionnellement selon le manque de charge en bétail calculé sur l'ensemble des zones d'altitude présentes sur un domaine.

Contributions à la sécurité de l'approvisionnement

- La contribution de base reste inchangée à 900 Fr./ha
- La contribution pour les terres ouvertes et les cultures pérennes a été augmentée à 400 Fr./ha (300 Fr./ha dans le projet)
- Certaines contributions à des cultures particulières diminuent un peu:

Oléagineux et semences: 700 Fr./ha (800 Fr./ha dans le projet)

Légumineuses à graines: 1000 Fr./ha (inchangé)

Betteraves sucrières: 1600 (1700 Fr./ha dans le projet) dès le 1er janvier 2015: 1400 Fr./ha

Il y a maintenant un programme Extenso pour les légumineuses à graines et le tournesol avec des contributions de 400 Fr./ha.

Contributions pour les herbages

La contribution à la production de lait et de viande basée sur les herbages reste à 200 Fr./ha SF, mais avec des exigences plus basses:

- Montagne: au moins 85 % d'herbe dans la ration (avant : 90 %)
- Plaine: au moins 75 % d'herbe dans la ration (avant : 80 %)
- Au maximum 10 % de concentrés dans la ration

Unités de main-d'œuvre standard (UMOS)

Pas de modification des valeurs pour les UMOS jusqu'à ce que le rapport annoncé pour le début ou le milieu de 2014 soit présenté.

SRPA

Les contributions pour le programme SRPA ont été légèrement augmentées.

- Il y a maintenant 190 Fr./UGB pour les bovins > 160 jours et 370 Fr./UGB pour les bovins < 160 jours (avant: 180 Fr./ha pour tous les bovins), soit une forte augmentation pour les veaux. Légère augmentation aussi pour les moutons, les chèvres, les porcs et les volailles.

Contributions au système de production

Le montant de cette contribution reste le même que dans le projet:

- Cultures spéciales biologiques: 1600 Fr./ha
- Grandes cultures biologiques: 1200 Fr./ha
- Autres surfaces biologiques: 200 Fr./ha
- Surfaces en programmes Extenso: 400 Fr./ha

Contribution pour surfaces en forte pente

- La contribution pour les surfaces en forte pente augmente linéairement selon le pourcentage de surfaces avec plus de 35 % de pente: Elle vaut 100 Fr./ha pour 30 % et monte 1000 Fr./ha pour 100 %.

Autres modifications par rapport au projet envoyé en consultation: www.bioactualites.ch

Pommes: La sélection biodynamique porte ses premiers fruits

L'agriculture bio est particulièrement exigeante pour les variétés de pommes. Il est donc en fait très étonnant qu'il n'y ait pas encore de variétés spécialement sélectionnées pour elle. Les premières variétés candidates issues de la sélection pomicole biodynamique sont cependant prêtes pour le testage.

Maladie de la suie, gloeosporiose, anthracnose, éclaircissage des fruits – voilà quelques-uns des problèmes qui donnent des maux de tête aux producteurs de pommes bio tandis que leurs collègues conventionnels peuvent compter sur des produits chimiques plus ou moins efficaces. «En agriculture biologique, ces problèmes doivent être en grande partie résolus par les variétés», dit Franco Weibel, le responsable du groupe arboricole du FiBL. «L'aptitude variétale fait bien 80 pour cent de la réussite de cette culture.» Il peut donc tout d'abord sembler étonnant qu'il n'y ait encore aucune variété de pomme spécifiquement sélectionnée pour les conditions bio. L'assortiment variétal du commerce pomicole bio a pen-

dant longtemps travaillé avec des variétés conventionnelles. Encore aujourd'hui, les producteurs européens de pommes bio continuent de travailler envers et contre tout avec des variétés mondialement connues mais inadaptées au bio comme Gala, Elstar ou Jonagold.

Un programme démarré il y a dix ans

«En Suisse, c'est toujours Topaz qui est la deuxième variété après Gala», explique Weibel. Topaz correspond déjà nettement mieux aux besoins de l'agriculture biologique grâce au gène Vf de la résistance contre la tavelure. On ne peut cependant plus compter à moyen terme sur la résistance Vf, du moins plus de-

puis les dernières ruptures de résistance localisées ces deux dernières années. On cherche donc des alternatives avec une résistance à la tavelure reposant sur une base génétique plus large. La sélection conventionnelle travaille d'ailleurs intensivement dans ce domaine, mais les problèmes agronomiques spécifiques au bio ne sont pas pris compte. Cette lacune a été identifiée il y a dix ans par l'agriculteur Demeter et agronome ETS Niklaus Bolliger, qui a démarré un programme de sélection pomicole sur son domaine biodynamique à Hessigkofen SO. Le projet, qui est financé par l'association Poma Culta créée tout spécialement pour cela, a bien progressé depuis lors. C'est avec son aide que Bolliger a pu créer un verger de sélection biodynamique de trois hectares avec éléments écologiques et arbres haute-tige, ainsi qu'un verger basse-tige qui sert surtout à la vente directe. «Il est important pour moi que la sélection se fasse au sein d'un organisme agricole qui fonctionne», souligne Bolliger.

Jusqu'à 3000 semis chaque année

Le matériel de départ comporte aussi bien des variétés anciennes que des nouvelles et, de plus en plus, des lignées de sélection personnelles. Bolliger effectue maintenant chaque année 10 à 20 croisements combinatoires différents qui produisent au total 2000 à 3000 pépins de pommes pour les semis. Après les avoir élevées en serre, il repique les plantules en mai en plein air. Au cours des premières années de développement, les principaux critères de sélection sont la sensibilité à la tavelure, à l'oïdium et à l'anthracnose ainsi que les caractéristiques générales de croissance et de vitalité. «J'ai par contre besoin de la collaboration d'instituts spécialisés pour le testage du feu bactérien», explique Bolliger, qui recourt alors aux services du Julius-Kühn-Institut de Quedlinburg DE.

Les plantes sélectionnées à Hessigkofen poussent donc en conditions biodynamiques. Elles font ainsi dès le début



Niklaus Bolliger trouve que la sélection pomicole doit suivre une approche globale.



Ce croisement Braeburn x Ariwa fascine par la bonne qualité de ses fruits.



Établie à Hessigkofen SO, Poma Culta a créé sur trois hectares un verger de sélection richement diversifié.

l'expérience des effets des préparations et méthodes biodynamiques. La sélection et le choix des partenaires des croisements fait aussi appel à une méthode développée par Dorian Schmidt dans le cadre de la recherche sur les forces formatrices. «Il est étonnant de voir à quel point les variétés se différencient de ce point de vue», dit Bolliger. «Cela ne se recoupe malheureusement pas toujours avec les autres exigences. Elstar montre par exemple des forces formatrices très favorables, mais elle ne possède qu'un intérêt limité comme variété parentale pour la sélection bio.» Pour Bolliger, il est important que les pommes ne soient pas seulement attirantes visuellement mais aussi qu'elles se conservent longtemps à l'étalage. «Nous cherchons aussi de bons effets sur la santé humaine et une bonne diversité d'orientations gustatives.» Les anciennes variétés locales sont alors très intéressantes comme partenaires de croisement.

«Nous avons franchi une étape»

Bolliger a présenté fin septembre l'état de son travail de sélection à des acteurs intéressés de la branche pomicole bio qui ont par exemple pu déguster un croisement Braeburn×Ariwa. «Le but était de créer une variété de type Ariwa mais avec une meilleure résistance à la tavelure et à la maladie de la suie», explique-t-il. Les fruits sont mangeables sur l'arbre, bien fermes et gustativement convaincants grâce et leurs hautes teneurs en sucre et en acidité. «Avec une variété comme celle-là, nous

avons en tout cas franchi une étape», dit Bolliger. «Elle forme une bonne base pour la suite du travail de sélection, et on verra s'il en sort une variété commercialisable et cultivable en grand.» On ne connaît en effet pas encore la conservation et l'aptitude au stockage en atmosphère contrôlée de cette candidate, ni d'ailleurs l'aptitude pratique de ses caractéristiques de croissance et de charge en fruits. «Et la résistance Vf à la tavelure doit encore être renforcée par des résistances polygéniques dans toutes les futures variétés.» Bolliger a déjà fait des croisements qui vont dans cette direction.

Cultures tests en Allemagne, en Hollande et dans le Tyrol du Sud

Bolliger va proposer cette année à des domaines d'essais en Allemagne, en Hollande et dans le Tyrol du Sud de tester une douzaine de variétés candidates. Une d'entre elles participe d'ailleurs déjà aux dégustations variétales du FiBL et y a été bien notée. «Nous prendrons volontiers certaines sélections de Poma Culta dans nos études variétales», dit Franco Weibel. En plus de l'étude variétale, il faudrait aussi faire de la recherche spécifique sur la sélection et obtenir un soutien technique. Il serait par exemple utile de sélectionner certaines caractéristiques au moyen d'analyses de génétique moléculaire pour accélérer la présélection. «Nous sommes justement en train de discuter des possibilités de financement des projets de ce genre avec Bioverita, Bio Suisse et d'autres initiatives de sélection.»

Le système des labels gustatifs facilite la commercialisation

Un autre défi sera d'introduire auprès des consommateurs les nouvelles variétés qui font leurs preuves en agriculture biologique. «Heureusement, les consommateurs suisses ne sont pas exagérément fixés sur les variétés quand il s'agit des pommes bio», affirme Christian Sohm, le responsable des achats pour les fruits, les légumes, les fleurs et les plantes pour la Coop. «Le système des labels gustatifs nous permet plus facilement de faire apprécier les nouvelles variétés.» Ce schéma développé par le FiBL classe les variétés en trois groupes identifiés par des codes de couleurs: variété neutre à sucrée = jaune, aromatique et plutôt acidulée = rouge, nettement acidulée = vert. «Notre but est de pouvoir proposer des pommes bio du pays au cours des quatre périodes du marché annuel de la pomme.» Or les variétés actuelles ne permettent pas encore de couvrir tous les secteurs. Il manque par exemple encore une variété précoce sucrée, et on cherche encore des variétés adéquates de tous les types gustatifs pour le secteur de la longue conservation. Sohm salue donc les initiatives comme celle de Bolliger. «Cela permettra d'améliorer les chances de trouver des variétés adéquates et dont la production marche bien en conditions bio.» La Coop est d'ailleurs en train d'étudier si et dans quel cadre elle pourrait soutenir directement le programme de sélection de Poma Culta.

Markus Spuhler



D'une pierre deux coups: Ce séparateur permet à Lorenz Bohren de produire de la litière et de diminuer l'agressivité du lisier.

Alternatives alpines pour les matelas des vaches

Les logettes profondes des stabulations libres actuelles sont le plus souvent garnies de matelas de paille ou de matelas paille-chaux. Il existe cependant pas mal de nouveaux matériaux de remplissage pour les domaines purement herbagers et qui n'ont donc pas de paille comme par exemple des bouchons de paille ou des matières solides extraites du lisier.

La litière est un élément important du confort des vaches. Les vaches ont besoin de pauses de repos régulières pour pouvoir fournir de bonnes performances. Plus les surfaces de repos sont agréables et calmes plus elles s'y couchent rapidement et longtemps, ruminent et produisent du lait. Le confort des vaches n'est cependant pas le seul critère pour la litière. La situation et la structure des fermes sont aussi décisives.

Pas de problèmes de germes

Cela est particulièrement vrai pour les régions de montagnes et pour la ferme de Lorenz Bohren. Ce Grindelwaldien gère avec sa femme Marianne Egger une ferme de 27 hectares à 1000 mètres d'altitude en zone de montagne 3. La surface étant entièrement constituée d'herbages, il faut acheter toute la paille nécessaire – or c'est un poste de frais important avec les prix actuels.

Lors de la conception de sa stabulation libre pour 34 vaches Simmental à cornes, dont la construction vient de se

terminer, Bohren avait donc cherché des alternatives. Et c'est dans la fosse à lisier qu'il a trouvé. Depuis l'entrée en fonction de la nouvelle stabulation, un séparateur sort les matières solides du lisier. Ces dernières sont séchées puis utilisées pour la litière.

Cela peut sembler peu appétissant au départ, mais quand on tient cet extrait solide dans la main, la consistance et l'odeur de ces flocons presque moelleux font plutôt penser à de la tourbe qu'à des matières fécales. Et Bohren explique que ça marche aussi très bien du point de vue de l'hygiène et que les nombres de germes sont toujours aussi bas qu'avec l'ancienne stabulation entravée sur litière de paille longue.

Adoucir le lisier

Le séparateur aide aussi Bohren à éviter un problème fréquent lors du passage à la stabulation libre: On ne produit plus de fumier, et le lisier complet est un engrais fortement concentré et agressif qui peut provoquer une multiplication des mau-

vaises herbes à grandes feuilles dans les prairies pentues et ombragées. La séparation enlève à la partie liquide une partie de son agressivité et permet à Bohren d'utiliser une partie des matières solides comme engrais là où il en faut.

Cela implique qu'il doit ramener un peu de paille dans le cycle, et d'ailleurs il met toujours un peu de paille non broyée dans le box des veaux. Il a quand même pu diviser la quantité de paille utilisée par quatre. Le séparateur n'est pas un appareil bon marché... les investissements pour l'installation de la société italienne Criman se montent à près de 40'000 francs. Bohren escompte cependant qu'au fil des ans cette installation fasse plus que rattraper son prix.

Bouchons de paille compactés

Hansruedi Steffen, de Menzberg LU, s'est lui aussi trouvé confronté à la question du choix de la litière pour les logettes de sa nouvelle stabulation libre pour vaches avec cornes. Sa ferme se trouve à 900 mètres d'altitude en zone de montagne 2,

Litières profondes: Les structures supplémentaires n'aident pas les faibles

Par rapport aux stabulations libres à logettes, les vaches peuvent plus facilement s'étendre, se relever et prendre les différentes positions couchées dans les stabulations à litière profonde, à litière sur plan incliné ou à litière biomatrisée, mais il peut y avoir pas mal d'agitation et les bêtes qui sont couchées sont souvent dérangées. Le FiBL et la faculté de médecine vétérinaire de l'université de Vienne ont donc lancé un projet de recherche qui étudie comment, dans les troupeaux de vaches laitières avec cornes, les structures des stabulations sur litière profonde influencent les comportements sociaux, la manière de se coucher et le nombre de blessures faites par des coups de cornes. Les éléments de structuration étaient trois parois de bois dressées en forme de Y. Dans un essai préliminaire, cette sorte de structure avait donné de meilleurs résultats dans l'aire de repos qu'une installation transversale (subdivision de la surface) ou longitudinale (séparation par rapport à l'aire d'affouragement). La pose de cette structure a fait diminuer les comportements hostiles entre les vaches mais pas la fréquence des attaques avec contact corporel (coups de cornes). Les vaches restaient plus longtemps étendues pendant la nuit, surtout en haut et

au milieu de la hiérarchie. Le nombre de blessures a toutefois augmenté. Ces résultats permettent d'identifier des effets positifs, mais la pose de structures supplémentaires n'a pas été à même de créer des conditions de repos optimales pour les vaches de rang inférieur. Les conditions dépendent des fermes comme la forme de l'aire de repos et la structure du troupeau doivent être prises en compte. Et la pose de structures supplémentaires ne fait pas diminuer la place nécessaire pour que les vaches puissent fuir pour éviter de recevoir des blessures.

Claudia Schneider

Le FiBL propose des conseils très avantageux pour les stabulations libres pour vaches avec cornes (10 % des tarifs habituels). Cela est rendu possible par le généreux soutien financier de la Fondation Sur-la-Croix, de la Fondation Margarethe und Rudolf Gsell et de l'organisation de protection des animaux Quatre Pattes. Pour tout renseignement, prière de s'adresser à Claudia Schneider, Service de conseils du FiBL, claudia.schneider@fibl.org, 062 865 7228 ou 076 200 76 80. Pour des questions de langue, on peut passer par Maurice Clerc (maurice.clerc@fibl.org, 021 619 44 75) pour assurer un premier contact avec Claudia Schneider.

Contributions pour stabulations libres pour vaches avec cornes

La Stiftung zur Erhaltung bäuerlicher Familienbetriebe (fondation pour le maintien des exploitations paysannes familiales, n.d.t.) accorde aux fermes bio des contributions à fonds perdus pour les nouvelles stabulations libres pour vaches avec cornes. Sa «contribution pour les cornes» doit permettre à cette fondation d'encourager activement l'élevage des vaches cornues en stabulation libre. Elle souligne ainsi son engagement pour le respect des animaux agricoles et pour l'agriculture biologique. Les projets de stabulations libres doivent correspondre aux exigences spécifiques pour les vaches avec cornes. Il est donc très important d'en tenir compte dès le début de la planification. La fondation soutient depuis près de 30 ans de nombreuses familles paysannes biologiques suisses. Elle octroie des prêts sans intérêts entre autres pour les stabulations, les maisons, les locaux de transformation et les projets de commercialisation. Les demandeurs doivent présenter un dossier sur leurs prestations écologiques et leur gestion ainsi qu'un concept d'entreprise viable. Le respect des directives de la fondation (agriculture biologique, prestations de biodiversité supérieures à la moyenne, traitement particulièrement respectueux des animaux) est exigé.

Jakob Vogler

Adresser les demandes à: Stiftung zur Erhaltung bäuerlicher Familienbetriebe, Ackerstrasse 115, Postfach 147, 5070 Frick, tél. 062 865 63 71, www.biofamilienbetriebe.ch (le site est entièrement en allemand, mais la fondation accepte aussi les dossiers romands, n.d.t.).

les hivers sont longs et les transports vers cette région du Napf à l'écart de tout sont chers. Avec sa femme Renate Michel, ils se sont décidés pour les bouchons de paille. Ils sont pratiques à utiliser et relativement bon marché. «Il m'en faut 4 à 5 tonnes par année pour mes 24 places vaches et, avec un prix à la décitonne de 38 francs, cela me revient à peine à 1500 francs», nous calcule Steffen.

Mettre en place la litière est facile et le produit tient longtemps, complète Renate Michel. En hiver il faut reemplir les boxes environ toutes les trois semaines, dit Steffen, et plus rarement en été puisque les vaches passent la plus grande partie du temps au pâturage.

Les bouchons de paille sont livrés en big-bags que Steffen suspend au frontal pour remplir les logettes à la pelle, mais il

a déjà en tête un système de glissières qui permettrait d'amener les big-bags dans la stabulation pour garnir les logettes.

Une fois épanchés, les bouchons se délitent rapidement en fibres qui forment une litière souple et sèche car la paille peut absorber énormément d'humidité. Et enfin le dernier atout: Cette paille très finement broyée peut être incorporée sans problèmes au lisier et ne bouche aucune conduite.

Adrian Krebs



Mélange de matières solides du lisier et de paille broyée dans les logettes de Lorenz Bohren.



Pour la litière de ses vaches, Hansruedi Steffen utilise des bouchons de paille. Ils absorbent bien l'humidité et forment facilement des cuvettes.



Photos: Adrian Krebs



Photo: Flavia Müller

Les pools céréalières assurent une péréquation de prix entre les céréales importées et du pays.

Bio Suisse repense la commercialisation des céréales

Les pools des céréales existent depuis 2004/2005 pour les marchés des céréales panifiables et fourragères. Leur but est de parvenir à commercialiser l'ensemble de la récolte suisse de céréales Bourgeon.

Vu que les céréales Bourgeon importées restent nettement meilleur marché que les céréales Bourgeon suisses malgré les taxes douanières, les entreprises de transformation des différentes régions de Suisse sont confrontées à des prix d'achat différents. C'est ainsi que les entreprises qui n'ont pas de centre collecteur et qui ont de fortes proportions d'importation seraient avantagées tandis que celles qui ont de fortes proportions de céréales suisses seraient désavantagées.

Le concept des pools céréalières tient compte de cette réalité, et Bio Suisse détermine et communique chaque année à toutes les entreprises de transformation une proportion moyenne de céréales suisses calculée sur la base de la récolte suisse de céréales.

Auparavant effectuée à l'extérieur, l'administration de ces pools a été reprise par le secrétariat de Bio Suisse depuis

l'année céréalière 2012/2013. Cette étape vers une gestion neutre a permis à Bio Suisse d'améliorer la transparence des marchés des céréales et de simplifier les procédures.

Les instruments actuels sont en train d'être repensés dans le cadre du projet «Transparence du marché des céréales» pour être adaptés aux nouvelles réalités des marchés et aux nouvelles exigences légales.

Martin Roth, Bio Suisse

Encouragement efficace des légumineuses à graines

Bio Suisse paie depuis 2009 aux producteurs de légumineuses à graines une contribution d'encouragement de 15 francs par décitonne financée par une retenue sur les céréales fourragères importées, ce qui permet d'investir entre 100'000 et 150'000 francs par année dans la culture des protéagineux en Suisse. La mesure porte ses fruits puisque la culture des protéagineux bio a progressé continuellement ces dernières années. Les quantités prises en charge atteignent ainsi près de 1200 tonnes en 2013, ce qui correspond à un quadruplement depuis 2010. Dans le

cadre du projet «Transparence du marché des céréales», un règlement a été élaboré puis promulgué par le Comité pour encadrer cette mesure qui a fait ses preuves. Cette mesure d'encouragement est donc maintenant ancrée dans les comptes de Bio Suisse parmi les fonds affectés à des objectifs.

Toutes les informations à ce sujet se trouvent sur www.bioactualites.ch → Marché → Grandes cultures → Céréales fourragères → Prix.

Martin Roth, Bio Suisse

«Le but est une solution administrativement simple»

bioactualités: Quels objectifs voulez-vous atteindre avec le projet «Transparence du marché des céréales»?

Martin Roth: Les instruments actuels ont bien fonctionné par le passé et ont produit les effets désirés. Une enquête effectuée au sein de la branche des céréales bio nous a confirmé que ces instruments continuent d'être nécessaires à cause des deux niveaux de prix différents entre les céréales suisses et importées. Nous avons cependant aussi constaté qu'il y a, entre autres dans l'ancre des instruments dans les structures de Bio Suisse, des lacunes qui doivent être comblées. Notre but est donc essentiellement de conserver les éléments centraux des pools tout en éliminant les points critiques. Nous nous engageons en outre pour trouver une solution à la fois équitable et administrativement simple pour tous les partenaires impliqués.

Et comment procédez-vous?

Après une analyse approfondie faite avec les partenaires de la filière de valorisation, nous avons défini sept champs d'action sur lesquels nous allons travailler progressivement jusqu'en été 2014. Certaines modifications ont déjà pu être faites dans le cadre de l'intégration de l'administration des pools céréalières dans le secrétariat de Bio Suisse.

Quoi par exemple?

Bio Suisse propose maintenant la transparence du marché des céréales comme une prestation gratuite dont les coûts sont couverts par les droits de licences ordinaires. Les contributions supplémentaires actuelles ont donc été abrogées, ce qui supprime non seulement les frais pour les transformateurs de céréales mais aussi le travail pour l'encaissement séparé. En outre l'ensemble de la communication, du recensement et du stockage des données est maintenant informatisé, ce qui nous permet d'économiser du temps, du papier et des frais. D'autres simplifications administratives comme par exemple le recensement des données par Internet sont actuellement en cours d'évaluation. Nous avons aussi ancré dans les structures de Bio Suisse la pratique déjà établie de l'encouragement de la culture des légumineuses à graines et défini à cet égard des procédures claires (voir encadré).

Qu'est-ce qui reste à faire?

Les règlements actuels des pools ont besoin d'une révision approfondie. Certains points manquent tandis qu'on peut en abandonner d'autres. D'un côté la discussion porte sur des modifications des mécanismes de péréquation, entre autres parce que les volumes commerciaux augmentent, et de l'autre une définition des

Photo: Markus Spuhler



Martin Roth: «Un équilibre équitable via les pools est incontournable à cause des différences entre les niveaux des prix des céréales suisses et importées.»

Participez et gagnez: Enquête sur le marché des fourrages grossiers

Surtout dans les régions de grandes cultures, des producteurs se sont plaints ces dernières années d'avoir des problèmes pour écouler leurs surplus de fourrages grossiers bio. Ces dernières années, les besoins en fourrages grossiers bio étaient cependant toujours plus élevés que l'offre du pays et il a fallu importer des fourrages chaque année. Selon les principes de Bio Suisse et sa politique d'importation, l'écoulement de la production suisse – s'il y en a – doit être clairement prioritaire. Le secrétariat de Bio Suisse veut trouver en collaboration avec la Commission technique Grandes cultures des instruments efficaces pour améliorer l'écoulement des fourrages bio et pour optimiser les importations en fonction

de l'offre du pays. Pour qu'il puisse placer ses leviers aux bons endroits, le secrétariat appelle les producteurs à participer à une enquête sur le marché des fourrages grossiers. Quelles expériences avez-vous faites avec l'achat ou la vente de fourrages grossiers bio? À qui achetez ou vendez-vous vos fourrages grossiers? Et quel soutien attendez-vous de Bio Suisse? Nous prions aussi tous les producteurs qui n'achètent et ne vendent pas de fourrages de participer quand même à l'enquête. Tous ceux qui participent à l'enquête du secrétariat peuvent prendre part au tirage au sort de dix vestes polaire Bio Suisse. L'enquête se trouve sur www.bioactualites.ch.

Martin Roth, Bio Suisse

rôles encore plus claire est nécessaire. L'implication des interprofessions est prévue à tous les échelons pour assurer une bonne praticabilité. L'ensemble de ces mesures doit nous permettre de maintenir aussi bas que possible notre influence sur le marché et de diminuer le travail administratif de toutes les parties impliquées.

Interview: Bio Suisse



Swissmill reçoit jusqu'à 2000 tonnes de céréales par jour, dont la plus grande partie est acheminée par le train.

Photo: Swissmill

Du courant solaire à la bio-diversité sur le site de l'entreprise

C'est avec une vaste palette de mesures de durabilité que Swissmill s'investit depuis des années pour l'utilisation économe des ressources, les énergies renouvelables et l'amélioration de la biodiversité. En tant que filiale de la Coop, l'entreprise suit la vision d'avoir un bilan carbone neutre d'ici 2023.

Au bord de la Limmat roulent les lourds wagons de marchandises qui amènent jusqu'à 2000 tonnes de céréales par jour quand les moissons battent leur plein: Swissmill transforme par année plus de 200'000 tonnes de céréales, ce qui en fait le plus grand moulin de Suisse. Près de 15 pour cent sont des céréales bio – et en tout c'est la moitié des céréales biologiques suisses qui sont moulues ici.

Le thème du développement durable n'en est que plus important pour l'entreprise et, en tant que filiale de la Coop, Swissmill s'est donné comme la maison-mère le but ambitieux d'avoir un bilan carbone neutre d'ici 2013. «Nous améliorons depuis des années la consommation d'énergie et de ressources à tous les niveaux – nous avons déjà fait énormément», explique Matthias Staehelin, le responsable de Swissmill pour le développement durable. En fait par exemple partie le fait que 99 pour cent des céréales sont livrées par chemin de fer – et l'entreprise continuera malgré la dégradation des prestations de CFF Cargo.

Ces dernières années, Swissmill a systématiquement investi et pris des mesures

dans l'écologie ainsi que dans la durabilité sociale et économique. Swissmill s'est par exemple fait conseiller par l'Agence de l'énergie pour l'économie (AEnEC) pour des objectifs volontaires de diminution du CO₂ et a calculé avec l'organisation climatique myclimate l'empreinte écologique des céréales depuis la production jusqu'aux clients finaux. «Cela nous permet d'agir là où ça apporte le plus», dit Staehelin – par exemple en optimisant la logistique de la distribution: «La gestion automatisée des silos des clients nous permet d'éviter les trajets à vide. La durabilité est chez nous une réalité vécue, les collaborateurs sont au courant de la question et agissent en conséquence, par exemple pour ce qui est des économies d'énergie, mais aussi du fait que nous les informons et les motivons pour une alimentation saine et un mode vie durable.»

La première installation solaire de la ville de Zurich

En installant des panneaux solaires sur la façade et le toit d'un silo, Swissmill a émis en 1996 déjà un signe visible en direction de la durabilité et a été – avec ce qui était

alors la première installation solaire de la ville de Zurich – une pionnière du solaire. L'entreprise a aussi posé d'autres jalons pour l'amélioration de son bilan écologique comme par exemple le passage du gaz de pétrole au gaz naturel, la diminution massive de la consommation d'eau à moins de la moitié, le recyclage systématique des déchets ainsi que l'optimisation continue de l'efficacité énergétique des processus et des activités. Par exemple, un nouveau générateur de vapeur a permis d'économiser d'un seul coup plus de 25 pour cent d'énergie. Et les entraînements des moulins sont en train d'être remplacés par de nouveaux encore plus efficaces. Très vaste, la palette des économies d'énergie va des éclairages LED aux équipements de bureautique efficaces en passant par les détecteurs de mouvement. Staehelin: «C'est la somme de tous les efforts, de tous ces petits pas, qui mène au but.»

Plantations d'arbres fruitiers haute-tige

En font partie d'autres types d'efforts à tous les niveaux: Dans le domaine de la lutte contre les parasites par exemple,

une amélioration de l'hygiène a permis de diminuer continuellement les quantités de produits chimiques. Et l'encouragement de la biodiversité est aussi très important: À travers sa collaboration avec Sativa, Swissmill soutient depuis dix ans

la sélection variétale céréalière biologique en Suisse, et le projet «Gran Alpin» qui encourage la production durable de céréales en région de montagne en fait aussi partie. Et enfin, Swissmill encourage la biodiversité jusque sur son propre site, par

exemple en reverdissant les toits des silos ou en renaturant un remblai de chemin de fer en y plantant des arbres fruitiers de ProSpecieRara.

Katharina Truninger, Bio Suisse

Une centrale de chauffage à plaquettes de bois dans une ferme bio

Andy et Simone Vogel-Kappeler exploitent dans leur ferme bio à Wäldi TG une centrale privée de chauffage à plaquettes de bois qui produit de la chaleur propre pour 30 bâtiments du village et économise près de 100'000 litres de mazout par année. Une installation photovoltaïque sur le toit, des grandes cultures innovantes ainsi que le partage des tracteurs et des machines sont autant de réalisations modèles.

Assis sur les blocs de granit de leur terrasse couverte, Andy et Simone Vogel ont le sourire. Ces pierres, ils les ont attendues pendant plus d'un an. Car le fait que le granit, qu'ils voulaient commander chez le paysagiste sans penser plus loin, vient maintenant normalement de Chine, ne pouvait tout simplement pas être compatible avec leur compréhension du développement durable. «C'est quand même pas possible», s'était alors emportée Simone Vogel, qui a finalement choisi des blocs de granit plus chers mais «propres» d'une carrière tessinoise.

Cette anecdote montre bien que ce couple sympathique s'engage sur toute la ligne pour la durabilité – et pas seulement dans leur ferme de grandes cultures de 11,5 ha qui est certifiée Bourgeon depuis 2007. Le patron Andy Vogel, qui a grandi dans la ferme, travaille en dehors à 50 pour cent dans une fiduciaire. Simone Vogel, orthopédoque de profession, lui a donné deux enfants maintenant adolescents.

Chaleur propre pour Wäldi

Dans le village thurgovien de 200 âmes de Wäldi, la centrale de chauffage à plaquettes de bois avec laquelle les Vogel fournissent de la chaleur à 30 propriétés est bel et bien l'élément central du développement durable. L'installation réalisée en 2009 utilise chaque année 1200 mètres cubes de plaquettes de bois, économisant au total 250 tonnes de CO₂ et 96'000 litres de mazout. Vogel commande le bois dans les forêts des environs, et c'est une entreprise de la région qui le transforme en plaquettes de bois.

Vogel n'a pas eu l'idée tout seul: «Deux amis propriétaires de villas sont venus vers moi parce que j'avais déjà depuis dix ans un chauffage à plaquettes pour la maison et que j'en étais enthousiasmé.» Il a fait construire la nouvelle installation et en assure le suivi technique. La chaleur produite est vendue à la coopérative de chauffage à distance qui était responsable de la construction du réseau de conduites.

La centrale de chauffage est une situation gagnant-gagnant pour tout le monde: Les propriétaires de maisons s'en sortent mieux qu'avec un chauffage au mazout, et le projet est rentable pour Vogel. Pourtant: «Il faut de la persévérance, du flair technique et de l'engagement.» Par exemple, il a fallu lutter âprement pour obtenir des aies cantonales.

Vogel a en outre posé il y a une année une installation photovoltaïque de 225 m² qui produit plus de 30'000 kWh d'électricité solaire par année, dont le tiers est utilisé sur place et le reste est acheté par la fabrique de chocolats Bernrain de Kreuzlingen.

Bouchons de trèfle blanc

L'écologie tient aussi une place importante dans la ferme. En tant que premier mais plus seul producteur bio du village, Vogel a toujours trouvé que les collaborations, les cultures durables et les courtes distances de transport étaient importantes. C'est ainsi qu'il fertilise ses cultures avec le lisier d'une porcherie d'engraissement du village voisin à laquelle il livre du maïs. Un des tracteurs et la plupart des machines sont partagés avec cinq autres agriculteurs, ce qui permet d'acheter des

machines plus performantes et plus respectueuses du sol. Il expérimente aussi des cultures innovantes: en plus du blé d'automne, de l'épeautre, des carottes, des pois protéagineux, du maïs fourrager et des haricots de conserve, il cultive deux hectares de soja pour la fabrication de tofu. Il participe aussi à un projet du centre de vulgarisation d'Arenenberg pour des bouchons protéiques. Très concentrés, les bouchons de trèfle blanc atteignent des teneurs en protéines de jusqu'à 23 pour cent qui leur permettent d'entrer dans la composition des concentrés – une alternative locale au soja fourrager de Chine ou d'Amérique latine, qui sont toujours plus douteux sur le plan écologique.

Katharina Truninger



Photo: Katharina Truninger

Devant leur stock de plaquettes de bois: Andy et Simone Vogel-Kappeler s'engagent sur toute la ligne pour la durabilité.



Agrischa, Coire.

La saison des marchés

Chaque année de nombreux marchés bio hauts en couleur réjouissent les visiteurs dans toute la Suisse. Une foule d'impressions pour les yeux, le cœur et les papilles. Voici donc quelques impressions visuelles de cette saison des marchés bio 2013. fm



Agrobiorama, Lausanne.



Bio Marché, Zofingue.



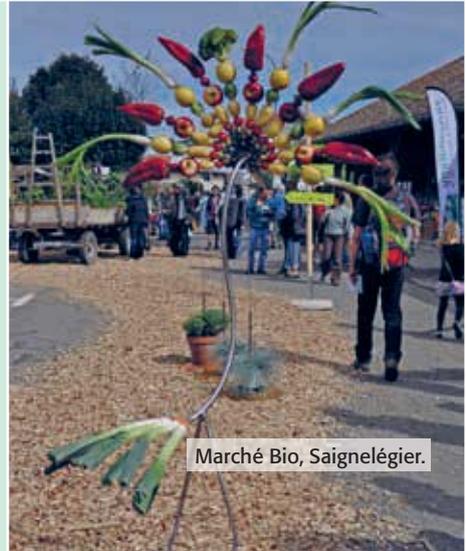
Ostschweizer Biomarkt, Weinfelden.



Bio Märit Schwand, Münsingen.



HESO, Herbstmesse Soleure.



Marché Bio, Saignelégier.



Marché Bio, Fribourg.



O Sole Bio, Zug.

Photos: Bio Suisse



Umwelttage, Bâle.



Des CMS dans les purées allemandes pour bébés: Produits rappelés

Un magazine TV allemand reproche aux fabricants de purées pour bébés Holle et Hipp d'utiliser des légumes génétiquement modifiés. Ces sociétés ont rappelé les produits bien qu'ils soient selon elles conformes à la législation. Le magazine des consommateurs de la ZDF «Wiso», une sorte de pendant de «À bon entendeur», avait fait analyser la présence de résidus de légumes génétiquement modifiés dans des échantillons d'aliments pour bébés. Selon un article publié sur le site internet du magazine, 37 échantillons d'Alnatura, de Bioland, de Holle et de Hipp ont été analysés. Alors que Bioland et Alnatura ont passé l'épreuve haut la main, les enquêteurs de la TV ont trouvé des résidus dans tous les échantillons de Holle et dans un petit quart de ceux de Hipp. Dans le cas de Holle c'est du brocoli apparemment produit en partie avec des semences CMS que «Wiso» a trouvé. CMS, c'est l'abréviation consacrée de la *stérilité mâlecytoplasmique* qui est provoquée artificiellement chez certaines crucifères pour augmenter les rendements et l'uniformité des légumes. Cette découverte ne pose en soi aucun problème juridique puisque la législation bio de l'UE n'interdit pas la CMS malgré ses interventions dans les cellules car ni les noyaux cellulaires ni l'ADN ne sont manipulés. En Suisse, l'Ordonnance fédérale sur l'agriculture biologique autorise elle aussi la CMS. Si le mouvement bio est par contre plutôt contre les légumes CMS, y renoncer immédiatement implique cependant des coûts importants (voir bioactualités 7/13).

spu

Bactéries résistantes aux antibiotiques aussi dans la viande de volaille

Une alliance de plusieurs organisations suisses de protection des consommateurs a effectué une étude sur les résistances aux antibiotiques dans la viande de volaille. Sur 40 échantillons de viande de poulet et de dinde achetés en Suisse dans la grande distribution, 19 contenaient des bactéries résistantes aux antibiotiques. Et 68 % des échantillons contaminés contenaient des germes résistants à trois antibiotiques ou plus. Ces résultats révèlent un des plus grands problèmes actuels de la santé publique: Les antibiotiques perdent de plus en plus en efficacité pour la lutte contre les maladies infectieuses. Comme le communique la Fondation pour la protection des consommateurs, les résultats de cette étude ont montré que la viande de poulet et de dinde importée est particulièrement souvent contaminée par des germes résistants. Et ce n'est pas anodin puisque la Suisse importe environ 50 pour cent de sa viande de volaille.

spu

Réglementation semencière de l'UE: Proposition pro-industrie critiquée

La Commission agricole de l'UE a récemment tenu ses premières délibérations sur la proposition de la Commission européenne pour la législation sur les semences. Plusieurs membres allemands de différents partis du Parlement européen ont relayé la position critique de nombreuses organisations de la société civile qui critiquent non seulement la poursuite de la concentration du marché des semences que l'on peut craindre suite à la nouvelle législation, mais aussi l'imprécision des textes proposés. Elles demandent aussi une garantie de liberté pour les petits producteurs ainsi que la transparence sur les méthodes de sélection. Comme le communique la Campagne pour la Souveraineté Semencière lancée en Allemagne, la question est maintenant de savoir jusqu'où ces critiques seront reprises dans le rapport du rapporteur Sergio Silvestris du parti italien Popolo della Libertà (PdL) et si elles pourront influencer concrètement la proposition de loi.

spu

Un soja GM de Monsanto reçoit le soutien des pouvoirs publics

Le gouvernement britannique, l'Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA) et la Commission européenne veulent soutenir la société Monsanto contre les tribunaux pour éviter qu'un soja transgénique doive être retiré du marché. C'est ce qu'écrit dans un communiqué l'organisation Testbiotech. En mars 2013, un groupe d'organisations non gouvernementales avait déposé plainte auprès de la Cour de justice de l'Union européenne contre l'autorisation du soja génétiquement modifié «Intacta» de Monsanto par l'UE. Motifs: L'EFSA n'a selon les plaignants pas suffisamment vérifié les risques. Monsanto, l'EFSA et le gouvernement britannique volent maintenant au secours de la Commission européenne. Ils veulent participer à la procédure juridique pour défendre ce soja transgénique. La Commission européenne a déjà communiqué une première réaction à cette plainte, mais les plaignants sont d'avis que les arguments de la Commission ne sont convaincants ni du point de vue légal ni sur le plan scientifique, écrit Testbiotech.

spu

La gestion durable des pâturages ralentit le changement climatique

Anita Idel, l'auteure du livre «Die Kuh ist kein Klimakiller» (la vache n'est pas une tueuse de climat, n.d.t.) est convaincue que cette affirmation est vraie. Au contraire: Avec des systèmes d'élevages corrects, les vaches aideraient plutôt à fixer du CO₂. «Les sols les plus fertiles actuellement – dans la Magdeburger Börde, en Ukraine ou dans le Midwest américain – sont d'anciennes steppes», dit Idel dans une interview avec le magazine Bio Austria. Ils se seraient constitués au fil de millénaires de pâturage saisonnier durable. Les effets négatifs des élevages bovins résultent au contraire d'une alimentation trop intensive. En plus, la plus grande partie des émissions de gaz à effet de serre de l'agriculture vient des émissions de protoxyde d'azote. Or celles-ci proviennent de l'utilisation exagérée des engrais azotés de synthèse dans des sols compactés. Ce sont pour Idel deux symptômes d'une agriculture trop intensive. Contrairement à cela, l'agriculture biologique pratique une alimentation des ruminants basée sur de l'herbe ainsi que l'entrelacement de la production animale et végétale, et les conditions pour une production alimentaire respectueuse du climat y sont réunies. «On ne doit pas perdre cela de vue même en cas d'augmentation de la pression concurrentielle», dit Idel.

spu

Petit concours-exposition du grand progrès des vins bio

Les deuxièmes Journées du Vin Bio qui se sont déroulées à Bâle du 17 au 19 octobre étaient bien sûr consacrées aux dégustations. C'est dans une atmosphère épurée, où naguère les clients privés de l'Union bancaire étaient mis au courant des possibilités de placements, qu'un petit groupe de huit vigneron et de quatre marchands de vin se présentait pour la deuxième fois. Les derniers présentaient un grand choix de vins suisses et étrangers tandis que les vigneron du cru, dont le domaine viticole du FiBL, présentaient leurs propres marchandises de proximité. Une tournée de dégustation a permis de se régaler, tant il est vrai que les vieux clichés sur les vins bio trop acides, qui ressurgissent malheureusement çà et là, sont dépassés depuis longtemps. «Les vins bio sont aujourd'hui d'un excellent niveau, et on ne peut plus se permettre aucune différence de qualité», a par exemple dit Peter Bucher d'Irrunei Wein à Dornach. Et on est aussi concurrentiels au niveau des prix. Pour l'édition de l'année prochaine, les organisateurs espèrent un temps un peu moins radieux pour que le flux de visiteurs continue d'enfler.

akr



Photo: akr

Les Journées bâloises du Vin Bio ont permis de se convaincre que les vieux clichés des vins bio acides sont dépassés depuis longtemps.

Le monde pour village: l'exemple de Suberg

Simon Baumann habite à Suberg depuis 32 ans. C'est plutôt un hasard puisqu'il est né ici et qu'il a emménagé avec son amie dans le stöckli de la ferme de ses parents après avoir terminé ses années de formation et de pérégrination. Il constate alors qu'il ne connaît personne au village et commence un voyage-découverte caméra à la main. Il découvre alors une société en ruine. Chacun vit pour soi derrière ses haies et ses clôtures, les paysans qui étaient l'ossature de la société ont presque tous disparu, la poste est fermée, le bistrot est devenu un temple de la haute gastronomie que les locaux évitent. Ne restent que le scandale du passage à niveau et la colère généralisée contre les parents de Simon parce qu'ils s'étaient naguère opposés à la construction d'un passage souterrain. Eux se sont exilés en France, le cinéaste est resté. Baumann va au chœur d'hommes pour nouer le contact avec les gens d'un «village socialement sous-développé». Un très intéressant voyage dans le temps, symptomatique de presque toutes les communes suisses. Suberg est partout. «Zum Beispiel Suberg» sera dans les salles à partir du 28 novembre, www.zumbeispielsuberg.ch

akr



Suberg BE: La transformation des villages paysans en communes d'agglomération a très souvent laissé de côté la qualité de la vie sociale.

GRANDES CULTURES

Biokartoffeltagung

Wann

Mittwoch, 4. Dezember 2013

Wo

FiBL Frick

Was

Forscher, Beraterinnen und Praktiker informieren sich über neue Erkenntnisse in der Qualitätsproduktion, Sortenempfehlungen, Massnahmen gegen Silberschorf und Rhizoctonia. Weitere Themen wie Bewässerung und Krautvernachtung werden behandelt.

Tagungsleitung

Hansueli Dierauer, FiBL Frick,

Auskunft und Anmeldung

FiBL Kurssekretariat, Postfach, 5070 Frick, Tel. 062 865 72 74, Fax 062 865 72 73, E-Mail kurse@fibl.org, www.anmeldeservice.fibl.org

Journée annuelle des grandes cultures bio

Date

Vendredi 10 janvier 2014

Lieu

Agrilogie Grange-Verney, Moudon

Contenu

Présentation des résultats d'essais dans différentes grandes cultures et présentation d'expériences pratiques d'agriculteurs. Information sur la commercialisation des grandes cultures.

Responsable

Maurice Clerc, FiBL

Information et inscription

Stefanie Leu, Secrétariat des cours du FiBL, Postfach, 5070 Frick, tél. 062 865 72 74, fax 062 865 72 73, courriel cours@fibl.org, www.inscription.fibl.org

MARAÎCHAGE

Congrès annuel du maraîchage bio

Date

Mercredi 15 janvier 2014

Lieu

Hôtel Olten, Olten

Contenu

Rencontre annuelle de la filière des légumes bio. Échange d'informations et de réflexions concernant le marché, la politique et les organisations professionnelles.

Responsable du cours

Martin Lichtenhahn, FiBL

Information et inscription

Stefanie Leu, Secrétariat des cours du FiBL, Postfach, 5070 Frick, tél. 062 865 72 74, fax 062 865 72 73, courriel cours@fibl.org, www.inscription.fibl.org

Maraîchage bio: échange d'expériences pratiques

Date

Jeudi 21 août 2014

Lieu

Sédeilles, VD

Contenu

Présentation de sujets d'actualité en matière de protection des plantes, gestion des cultures et bio-diversité. Visite d'une entreprise maraîchère bio. L'occasion de discuter et d'échanger des expériences.

Responsable du cours

Martin Lichtenhahn, FiBL

Information et inscription

Stefanie Leu, Secrétariat des cours du FiBL, Postfach, 5070 Frick, tél. 062 865 72 74, fax 062 865 72 73, courriel cours@fibl.org, www.inscription.fibl.org

ARBORICULTURE

Forum arbo bio 2014

Date

Jeudi 20 février 2014

Lieu

Vaud ou Valais, sera annoncé en temps voulu

Contenu

Le forum arbo bio Romandie du FiBL présente les derniers résultats et acquisitions de la recherche arboricole bio, informe sur les tendances en matière d'évolution des vergers et fait le point sur l'actualité économique ainsi que sur le marché des fruits bio.

Responsable du cours

Jean-Luc Tschabold, FiBL

Information et inscription

Stefanie Leu, Secrétariat des cours du FiBL, Postfach, 5070 Frick, tél. 062 865 72 74, fax 062 865 72 73, courriel cours@fibl.org, www.inscription.fibl.org

VITICULTURE

Congrès annuel de la viticulture bio

Date

Mercredi 5 mars 2014

Lieu

Neuchâtel

Contenu

Présentation des nouvelles tendances en viticulture et vinification. L'occasion d'échanger entre vigneronnes et vigneron de toute la Suisse.

Responsable du cours

Andi Häseli, FiBL Frick

Information et inscription

Stefanie Leu, Secrétariat des cours du FiBL, Postfach, 5070 Frick, tél. 062 865 72 74, fax 062 865 72 73, courriel cours@fibl.org, www.inscription.fibl.org

SANTÉ ANIMALE

Aromathérapie: des huiles essentielles... essentielles en élevage

Date et horaire

Vendredi 13 décembre, 09.15 – 16.15

Lieu

Restaurant de la Balance, Rue des Vacheries 9, 2345 Les Breuleux JU

Contenu

Grâce aux études modernes de biochimie, on peut attester des vertus thérapeutiques et conforter les usages traditionnels d'un grand nombre de plantes. Une sélection des 12 huiles essentielles les plus utilisées en élevage vous sera présentée, avec un accent particulier mis sur les critères de qualité et les applications pratiques. Cours sur inscription.

Programme

Rappels des grands principes de l'aromathérapie: principes actifs, type chimique

- Présentation des critères de qualité, exemples pratiques
- Propriétés des huiles essentielles et précautions d'emploi
- Applications pratiques en élevage telles que post-vêlage, mammites, santé des veaux

Intervenants

Dr Françoise Heitz, GIE-zone verte, France, et Véronique Frutschi, FRI

Organisation

FRI, Fondation Rurale Interjurassienne

Renseignements et inscriptions

Inscription jusqu'au 29.11.2013, par tél. au 032 420 74 20, ou en ligne sur le site www.frij.ch/formation continue. Renseignements: Véronique Frutschi, FRI, tél. 032 420 80 63

PRODUCTION ANIMALE

Workshop zur Verarbeitung von Eberfleisch

Wann

Donnerstag, 28. November 2013, ca. 9 bis 17 Uhr

Wo

Juchhof, Zürich

Was

Die Teilnehmer kennen die neusten Forschungs- und Entwicklungsergebnisse aus dem Bereich Verarbeitung von Eberfleisch. In Diskussionen mit erfahrenen Verarbeitern, Detailhändlern und anderen Fachleuten sollen Erfahrungen ausgetauscht und neue Möglichkeiten evaluiert werden. Noch offene Forschungsfragen und bestehende praktische Hürden sollen gemeinsam skizziert werden. In einem praktischen Teil soll der Geruchstest durchgeführt und eine

Beurteilung von Eberfleischproben gemacht werden.

Auskunft

Mirjam Holinger, FiBL

Anmeldungen

Kurssekretariat FiBL, Ackerstrasse 113, 5070 Frick, kurse@fibl.org

Bioschweinetagung

Wann

Donnerstag, 12. Dezember 2013, 9.00 bis 17.00 Uhr

Wo

FiBL Frick

Was

Aktuelles aus Markt, Forschung und Beratung.

Auskunft

Barbara Früh, FiBL

Anmeldungen

FiBL Kurssekretariat, Postfach, 5070 Frick, Tel. 062 865 72 74, Fax 062 865 72 73, E-Mail kurse@fibl.org, www.anmeldeservice.fibl.org

Bœuf de Pâturage Bio

Date

Mercredi 12 février 2014

Lieu

Charmey, FR

Contenu

Production de Bœuf de Pâturage Bio pour débutants. Le matin, informations techniques, expériences de producteurs, informations relatives à la commercialisation et au marché. L'après-midi, visite d'une ferme produisant du Bœuf de Pâturage Bio.

Responsable du cours

Eric Meili, FiBL

Information et inscription

Stefanie Leu, Secrétariat des cours du FiBL, Postfach, 5070 Frick, tél. 062 865 72 74, fax 062 865 72 73, courriel cours@fibl.org, www.inscription.fibl.org

OVINS

Journée ovine 2013

Date et horaire

30 novembre, 09.00–16.00

Lieu

IAG Grangeneuve

Contenu

- Estimation des carcasses grâce à l'échographie
- Gestion de la ressource herbagère en engraissement ovine
- La sélection ovine en France
- Démonstration pratique de la mesure dorsale
- La politique agricole 14-17
- Autres sujets d'actualité

Intervenants

Notamment Agathe Cheype (Institut de l'élevage, France)

Organisation

IAG Grangeneuve (Jacques Egger) et AGRIDEA (Matthieu Muller) en

collaboration avec la fédération cantonale du menu bétail et la fédération suisse d'élevage ovin.
Renseignements et Inscriptions
Matthieu Muller, AGRIDEA, 021 619 44 04, matthieu.muller@agridea.ch, www.agridea.ch

CONTRÔLES BIO

Contrôle fictif d'une exploitation en reconversion

Date et horaire

Jeudi 13 février 2014 (1/2 journée)

Lieu

Dans la ferme d'un participant

Contenu

Les fermes bio sont soumises aux contrôles effectués par des associations agréées par Bio-Suisse. La première année de reconversion suscite de nombreuses questions et inquiétudes. Préparation du contrôle, visite d'une ferme, analyse des principaux problèmes. Donnez des réponses à vos interrogations.

Programme

- Éclaircir les points importants et le déroulement d'un contrôle reconversion.
- Connaître les documents à préparer pour le premier contrôle reconversion.
- Connaître un organisme de contrôle (bio.inspecta)

Coûts

CHF 30.– (60.– pour les non-membres)

Intervenants

Rolf Schweizer, agriculteur;

Lisa Pagani, ProConseil,

Renseignements et Inscriptions

Lisa Pagani, ProConseil,

021 905 95 50,

l.pagani@prometerre.ch,

www.prometerre.ch

ALIMENTATION ET ENVIRONNEMENT

Plateforme Agroécologie

Agriculture paysanne, alimentation et environnement

Date et horaire

Jeudi 16 janvier 2014

Lieu

Université de Neuchâtel, Faculté des sciences, Salle B103, Rue Émile-Argand 11, 2000 Neuchâtel (tél. 032 718 21 20)

Contexte

La société prend en particulier conscience des impacts environnementaux sur les sols, l'eau, la biodiversité et les paysages. Politiquement, différents modes de soutien financier à l'agriculture sont développés. Il s'agit notamment en Suisse des prestations écologiques requises pour les paiements directs, mises en place et bientôt renforcées par la réforme agricole. Au-

delà de ces dispositifs réglementaires, différents types d'agriculture alternative sont expérimentés, en Suisse comme ailleurs. Ces alternatives, impliquant d'abord des paysans mais aussi des ONG, des scientifiques, des partenaires professionnels et des citoyens, visent une agriculture économiquement plus autonome et plus équitable, socialement plus riche de liens et de sens, et écologiquement plus efficiente. En deux mots, résiliente et durable.

Programme

- Connaître le concept d'agroécologie et ses enjeux en lien avec la situation de la paysannerie en Suisse.
- Découvrir des alternatives au modèle agroalimentaire dominant.
- Échanges entre les acteurs engagés ou intéressés par une démarche agroécologique.

Intervenants

- Alex Aebi, Maître d'Enseignement et de Recherche en Agroécologie, Université de Neuchâtel
- David Caillet-Bois, Environnement et Paysage, AGRIDEA
- Emmanuel Lierdeman, Chargé d'enseignement HES – hepia
- Matthieu Calame, Fondation Charles Léopold Mayer – FPH
- Jérémie Forney, Anthropologue, HAFL Zollikofen
- Benoit Merlo, Ingénieur en agroécologie, apiculteur et céréalière
- Christophe Viret, Agriculteur, Gollion VD
- Julien Vuilleumier, Assistant doctorant, Institut d'ethnologie, Université de Neuchâtel

Organisation

AGRIDEA

Coûts

Forfait (comprenant la journée avec un buffet à midi) à payer sur place: Fr. 50.–

Renseignements et Inscriptions

Pour les détails sur le programme, le lieu etc., voir le PDF sur l'agenda de www.bioactualites.ch.

Délai d'inscription: 8 jours avant le début du cours; par e-mail: cours@agridea.ch; par notre site: www.agridea-lausanne.ch; par fax: à adresser à AGRIDEA (fax: 021 617 02 61); par poste: à adresser à AGRIDEA, Jordils 1, CP 128, 1000 Lausanne 6

PRODUCTION HERBAGÈRE

Journée Grandes cultures et Herbages 2014: Techniques culturales performantes sous la PA 14-17

Date et horaire

Jeudi 12 juin 2014, 09.00–16.00

Lieu

Agrilogie Grange-Verney, Moudon

Programme

Présentation d'essais, démonstrations

Divers thèmes tels que: cultures associées, semis sous couverts, strip-till, désherbage mécanique, etc... (Divers intervenants, environ 10 postes techniques + démonstrations de machines)

Organisation

Agrilogie Grange-Verney

Coûts

Gratuit

Responsable

André Zimmermann, Agrilogie

Renseignements et Inscriptions

André Zimmermann, Agrilogie,

andre.zimmermann@vd.ch,

inscription pas nécessaire

RECONVERSION

Introduction à l'agriculture biologique

Cours obligatoire pour les nouvelles exploitations inscrites à l'agriculture biologique en 2014

Date et horaire

Les mercredi 8 et 15 janvier 2014, 09.15–16.00 (présence au deux journées obligatoire pour obtenir l'attestation)

Lieu

Agrilogie Grange-Verney, Moudon

Contenu

- Comprendre les principes de l'agriculture biologique;
- Cahier des charges et technique de la production animale;
- Cahier des charges et technique de la production végétale;
- Connaître les documents à disposition en agriculture biologique;
- Données économique de la production bio;
- Marché des produits bio et les partenaires commerciaux;
- Témoignages de plusieurs personnes actives dans le secteur bio;
- Structure et objectifs de Bio Suisse;
- Contrôle et organisation de contrôle.

Intervenants

Agriculteurs bio,

Lisa Pagani – ProConseil

Nicolas Rossier – IAG

Pascal Olivier – CNAV

Maurice Clerc – FiBL

Rolph Schweizer – bio.inspecta

Milo Stoecklin – FRI

Coûts

Forfait DE CHF 60.– per jour et par personne, frais de repas en plus.

Renseignements et Inscriptions

Jusqu'au 20.12.2013, auprès du responsable cantonal correspondant (Vaud et Genève: Prométerre, Lisa Pagani, 021 905 95 50,

l.pagani@prometerre.ch; Fribourg:

IAG, Nicolas Rossier, 026 305 58

74, nicolas.rossier@fr.ch; Neuchâtel:

CNAV, Pascal Olivier, 032 889 36

44, pascal.olivier@ne.ch; Jura et

Jura bernois: FRI, Milo Stoecklin,

032 420 74 65,

milo.stoecklin@fri.ch)

Module «Conversion à l'agriculture biologique»

Dates et horaires

Les 3 et 19 février, 5, 13 et 20 mars

2014, toujours de 08.45 à 16.30

(Examens oraux et écrits:

jeudi 3 avril 2014)

Lieu

Essentiellement à Cernier, avec

si possible un ou deux jours de

cours à Grange-Verney selon la

provenance des intervenants. Les

lieux de cours seront communiqués

ultérieurement.

Programme

Voir l'agenda sur

www.bioactualites.ch

Organisation

FRI

Responsable

Mélanie Beuret, enseignante en

agriculture bio à Courtemelon

Renseignements et Inscriptions

Mélanie Beuret, FRI, CP 65, 2852

Courtemelon, 032 420 74 27,

mélanie.beuret@fri.ch

PETITES ANNONCES

Cherche

Cherche **place de stage** dans ferme bio (pas de production laitière) à min. 40 % à partir de février 2014 pour compléter mon école de paysanne, région ZH-Unterland / Nordostschweiz, 079 607 18 41, loyar.eckinger@gmx.ch

Cherche **TRANSPORTER** ou petit **TRACTEUR** bon marché et une **motofaucheuse**, 062 299 04 36

Possibilités publicitaires gratuites pour la vente directe, l'agriculture contractuelle, les abonnements bio, les magasins bio, les trucs écologiques: L'association BioConsommActeurs, bientôt 2'000 membres et un site internet très visité, veut faire savoir où se trouvent les produits bio. Renseignez-vous! Tél. 024 435 10 61, fax 024 435 10 63, courriel info@bioconsommacteurs.ch, www.bioconsommacteurs.ch

Offre

Qui voudrait vendre dans son magasin fermier ou sur son stand de marché du **fromage à raclette Bourgeon au lait des Alpes**, du **fromage d'alpage bernois Bourgeon (normal ou à rebibes)?** 033 755 11 31 ou 079 341 86 33

Déposez vos projets pour les grandes cultures Bourgeon

Au printemps prochain, Bio Suisse octroiera de nouvelles contributions pour les projets de développement des grandes cultures biologiques en Suisse.

Les contributions prélevées depuis 2008 sur les grandes cultures Bourgeon ont permis de soutenir ces dernières années plus d'une vingtaine de projets pour le développement des grandes cultures biologiques. Il y a chaque année environ 200'000 francs à disposition pour l'encouragement des grandes cultures Bourgeon.

Bio Suisse soutient depuis plusieurs années des essais variétaux ainsi que des projets d'encouragement de la qualité des céréales, de la culture des oléagineux et de l'approvisionnement en protéines. De nouveaux projets peuvent être déposés en 2014. Ils doivent relier exemplairement les cultures et la biodiversité afin de continuer de renforcer la bonne image de l'agriculture biologique. Agroscope démarre des projets sur la culture du pavot et sur l'amélioration de la biodiversité dans les cultures de lin.

Les axes principaux de ces efforts de soutien ne changent pas pour 2015. Les propositions de projets seront évaluées par la Commission technique Grandes cultures selon différents critères avant d'être entérinés par le Comité de Bio Suisse.

Les critères d'évaluation comprennent l'importance des surfaces concernées, la nécessité de faire des recherches, la demande et le potentiel commercial, l'importance pour la diversification des rotations culturales ainsi que l'influence sur l'image de marque.

Le financement des projets sélectionnés

Déroulement: Les projets sont toujours déposés au printemps pour l'année suivante: Les demandeurs ont jusqu'au 7 février 2014 pour déposer leurs projets. Le

Comité décide au printemps quels projets seront soutenus en 2015.

Conditions: Les projets doivent porter sur des questions concrètes concernant les grandes cultures et focalisées sur les pommes de terre, les céréales, les protéagineux et les oléagineux, mais aussi sur le travail minimal du sol. Les projets peuvent durer une ou plusieurs années. Une nouvelle demande doit être déposée chaque année pour les projets pluriannuels.

Documents: Tous les demandeurs doivent déposer leurs projets en respectant un modèle qui se trouve sur www.bio-suisse.ch → À notre sujet → Fédération interne → Projets grandes cultures ou auprès de Bio Suisse,

Martin Roth, PM Céréales,
Peter Merian-Strasse 34, 4052 Bâle;
martin.roth@bio-suisse.ch

Martin Roth, Bio Suisse

JE VOUS LE DIS!

Agriculture non combattante – Enfin sans les petites roues

Il y a vingt ans j'ai acheté dix bêches à rumex pour pouvoir intervenir efficacement contre les lampés en enrôlant visiteurs et copains dans ma troupe d'élite. Ma position a depuis lors changé progressivement mais fondamentalement. Je donne raison aux rumex. Ils sont là et me montrent où les plantes cultivées ne peuvent plus s'enraciner suffisamment profondément dans le limon fertile. Je laisse les rumex vivre leur vie et ne les coupe que quand ils sont mûrs. J'ai donc depuis quelques années de belles populations de chrysomèles de l'oseille.

Là où ils ont pu s'épanouir, les rumex laissent leur précieuse racine profonde dans le sol. Chez nous, la plante qui se développe ensuite est surtout le vulpin des prés. Les rumex sont pour moi un bon exemple du fait que

les «problèmes» que nous voulons combattre sont en fait à la fois des questions et des propositions de solutions. Je remets donc de plus en plus mes connaissances et mes habitudes en question et je me mets naïvement à lire la

nature. La lutte engendre la résistance – on le voit bien quand quelqu'un chasse violem-



Il cultive la non-agression: Rochus Schmid.

ment les mouches: Cette chasse pousse les mouches à harceler encore plus leur victime. Les observations de ce genre révèlent le principe qu'il ne faut (presque) rien éliminer ou tuer mais changer quelque chose ou faire la

même chose. Si la mauvaise herbe veut que tout soit toujours couvert de végétation, pourquoi ne pas toujours tout couvrir de végétation? Comme dans la ferme de Wenz, où le système WEco-dyn permet de transposer le principe de la forêt aux grandes cultures: Une fois que le sol est en permanence colonisé par des racines et ombragé, les mauvaises herbes se retirent lentement. Ou comme cet éleveur de porcs en Hollande qui, au lieu de désinfecter la porcherie, y vaporise une mousse multibactérienne.

Ceux qui arrivent à pratiquer cette sorte d'agriculture non combattante peuvent vivre des expériences du même niveau que la première fois qu'on enlève les petites roues à un vélo d'enfant: Il faut un brin de courage, mais après on ne veut plus jamais les remettre et on s'étonne de constater à quel point c'est facile de conserver l'équilibre.

Rochus Schmid, Bonfol JU

Une petite couronne pour Bio Suisse

Il y a quelques semaines, mon voisin conventionnel a planté des salades et a par conséquent épandu de la chaux vive qui a débordé de son champ sur 200 mètres carrés, sur la route qui sépare nos parcelles et sur mon champ de courges. Vu que j'étais en vacances, c'est le voisin qui a annoncé son erreur à mon organisme de contrôle bio. Un contrôle supplémentaire a été fait quelques jours après l'événement et le cas a été constaté. L'organisme de certification a sanctionné le délit par analogie à d'autres types d'infractions par 15 points, soit 5 pour cent de diminution des paiements directs bio. Oui, vous avez bien lu, sanctionné par analogie – mais sans base dans le règlement des sanctions! Et c'est maintenant que ça se corse: j'aurais eu une alternative. C'est-à-dire remettre en reconversion les 200 mètres concernés. Cela m'aurait permis d'éviter les points de sanctionnement – mais pas l'embargo

sur la commercialisation. J'ai fait recours auprès des deux organismes de contrôle. La commission des recours a confirmé l'embargo sur la commercialisation et a réduit la sanction à 10 points, mais toujours sans trouver de base dans le règlement des sanctions et en arguant que «La sanction prononcée dans ce cas par l'organisme de certification peut être considérée comme logique.» Probablement simplement pour que le paysan bio Böhler se tienne tranquille.

Mais il ne se tient pas tranquille. Car maintenant vient le meilleur: La commission des recours a mandaté la Commission de labellisation pour régler le cas en détail. La Commission de labellisation s'est immédiatement saisie du cas et l'a réglé clairement: Les cas de dérive n'entraînent aucun point de sanction pour le paysan bio. Bio Suisse, le Comité et la commission de protection de la marque de la commission de labellisation méritent un grand merci pour le traitement rapide de la demande.

Il ne reste plus qu'à espérer que l'organisme de contrôle et la commission des recours vont corriger leur sanction à posteriori avec effet rétroactif. Je leur en donne la chance.

Klaus Böhler, Seuzach ZH

une cheville osseuse appelée cornillon, un os entouré de nerfs et de vaisseaux sanguins. Les cornes ne sont pas tout d'abord une «arme» de l'animal mais servent, dans les troupeaux, au maintien de la distance entre les individus et à la stabilisation de la hiérarchie. Des études ont montré qu'il y a plus de bagarres entre vaches sans cornes qu'entre vaches avec cornes. Je doute aussi que les cornes causent régulièrement des blessures et des morts humaines, sinon il y aurait des statistiques qui en parlent. Et s'il arrive qu'il y ait des accidents, la plupart sont dus à des comportements humains inadéquats et à des erreurs dans la construction des stabulations.

Je souhaite à l'auteur anonyme de ces affirmations de ne plus avoir besoin d'avoir honte de son nom à l'avenir. De quoi donc a-t-il peur? L'écornage ne va pas avec l'agriculture biologique parce qu'il ne lutte que contre des symptômes. C'est en effet comme pour la mauvaise herbe, qu'on se contente de traiter à mort au lieu de la maîtriser avec une bonne rotation culturale: On brûle les cornillons des veaux au lieu d'approfondir la relation homme-animal et de construire des stabulations faites pour les vaches à cornes.

De nombreux paysans Demeter, KAGfreiland et autres démontrent qu'il est possible d'avoir des vaches à cornes en stabulation libre. Bio Suisse ne pourra cependant pas se parer éternellement d'élevages modèles puisque de nombreux paysans bio ne lui en offrent que par volonté et conviction personnelle. Ce ne serait de loin plus si idyllique si tous les paysans bio se contentaient de respecter le cahier des charges. Je souhaite pour l'avenir qu'on puisse tourner des spots TV dans toutes les fermes bio sans devoir amener des vaches à cornes depuis Ballenberg. Et je souhaite aussi ne plus avoir besoin d'avoir honte pour des collègues qui ne connaissent même pas l'anatomie de leurs propres animaux!

Thomas McAlavey, Langendorf SO



IMPRESSUM

bioactualités



22^{ème} année

Parution 10 fois par an (vers le 20 du mois, sauf en janvier et en août), aussi en allemand (bioaktuell) et en italien (bioattualità)

Tirage 684 exemplaires français, 6586 exemplaires allemands (certifié WEMF)

Distribution Aux exploitations agricoles et aux entreprises sous licence Bio Suisse; Abonnement annuel Fr. 51.–, étranger Fr. 58.–

Éditeurs Bio Suisse (Association Suisse des organisations d'agriculture biologique) Peter Merian-Strasse 34, CH-4052 Bâle, tél. +41 (0)61 204 66 66, fax +41 (0)61 204 66 11, www.bio-suisse.ch

FiBL Institut de recherche de l'agriculture biologique, Ackerstrasse 113, case postale 219, CH-5070 Frick, tél. +41 (0)62 865 72 72, fax +41 (0)62 865 72 73, www.fibl.org

Rédaction Markus Spuhler (Rédacteur en chef), Petra Schwinghammer (Bio Suisse); Thomas Alfeldi et Adrian Krebs (FiBL); courriel redaction@bioactualites.ch

Traduction Manuel Perret, CH-1412 Ursins

Maquette Daniel Gorba (FiBL) **Impression** Brogle Druck AG, case postale, CH-5073 Gipf-Oberfrick, tél. +41 (0)62 865 10 30

Publicité Erika Bayer, FiBL, case postale 219, CH-5070 Frick, tél. +41 (0)62 865 72 00, fax +41 (0)62 865 72 73, courriel publicite@bioactualites.ch

Abonnements et édition Bio Suisse, éditions bioactualités, Petra Schwinghammer, Peter Merian-Strasse 34, CH-4052 Bâle, tél. +41 (0)61 204 66 66, courriel edition@bioactualites.ch

Affirmations décoiffantes

J'ai lu dernièrement sur bioaktuell.ch (n.d.t.: en allemand parce que les commentaires des forums de sont pas traduits) un commentaire (sans mention du nom de son auteur «pour des soucis de sécurité») qui m'a fait dresser l'oreille:

«C'est en tant que praticien que j'aimerais intervenir dans la discussion pour rappeler que la corne de la vache est une arme bien réelle qui blesse et même tue régulièrement les personnes qui s'occupent des vaches! (...) Les cornes sont de par leur structure des poils géants. Voilà pourquoi le mieux est que leurs ébauches soient mises hors d'état de croître par le vétérinaire sous anesthésie locale quand les veaux sont encore tout petits. L'animal ne connaît donc ensuite pas d'autre réalité et, puisqu'il n'a pas de cornes, l'égalité des armes est rétablie. On peut donc aussi considérer cela comme une contribution concrète à la prévention des accidents.»

Alors voilà un praticien qui prétend que les cornes ne sont en fait que des cheveux géants! Un simple amas de kératine, donc. L'auteur n'aurait-il pas oublié que l'enveloppe de la corne contient

Toujours le dernier mot!

Dans le bio actualités, ce sont les lecteurs et les lectrices qui ont le dernier mot. À vos stylos, à vos claviers! **Que toutes les régions se fassent entendre: il va de soi que les lettres écrites en français seront traduites et publiées en allemand!** Prière d'adresser vos lettres de lecteurs à: Rédaction du bio actualités, FiBL, Ackerstrasse, 5070 Frick, fax 062 865 72 73, courriel bioactualites@fiibl.org.

hosberg AG

Bio Eierhandel

8630 Rütli ZH, Tél. 055 251 00 20

Le leader
du commerce
des œufs bio!



Visitez notre site internet: vous y
trouvez des informations acutelles
pour les clients et les fournisseurs!
www.hosberg.ch

KAG freiland
das tierfreundliche Bio-Lab



agrobio **schönholzer ag** BIO
www.agrobio-schoenholzer.ch

Nos solutions de rechange au maïs *favorable*

- Sorgho à grains BIO:** produit originale oublié? Céréale plus ancien et plus riche en minérales apporte l'énergie et l'amidon résistant du maïs à 10% de moins d'argent – pour bétail de lait, d'engraissement, d'élevage et ovins
- Cubes de céréale plante entière BIO:** comparable au maïs plante entière, meilleur rapport qualité-prix

Nos solutions de rechange au soja

- Pois protéagineux BIO:** protéine et énergie équilibrés, 23% en MA analysés, dégradation ruminale élevée
- Aliment d'élevage sans soja «Projunior» BIO:** Ingrédients savoureux de haute qualité et la luzerne structurée favorisent le développement du rumen et une croissance rapide

- Maïs BIO:** ensilage, maïs-grain, cubes de plante entière
- Mélasse de betterave BIO:** énergétique et appétible
- Extrulin BIO:** lin extrudé, optimise la production, la santé et la fécondité dans la phase de démarrage
- Foin/Regain BIO:** ventilé ou séché au sol
- Paille BIO et conventionnelle**

NOUVEAUTÉ sur demande

profutter
NATURFUTTER MIT STRUKTUR

079 562 45 00 lun-ven 10-12/ 13-14
info@agrobio-schoenholzer.ch

CONSEIL:
2-3 PRODUITS
⇒ 1 CAMION

Pots en verre avec couvercle Bouteilles avec fermeture à étrier

Pour toutes sortes d'aliments:
Marmelades, fruits, légumes, ...

Bocaux de formes et de grandeurs différentes
de 0,4 dl jusqu'à 1 litre.

Bouteilles avec fermeture à étrier 2,5 dl jusqu'à 1 litre.

Echantillons gratuits avec liste des prix sur demande

Crivelli Emballages • CH-6830 Chiasso

☎ 091 647 30 84 • Fax 091 647 20 84

crivelliimballaggi@hotmail.com

TARITRAL

LGC
LANDINGS GEN & CO
Tel : 026 913 79 84

Tarisseur
Naturel BIO

Coupe le lait naturellement
utilisable en laitières et allaitantes

COMMANDER
EN LIGNE

www.lgc-sa.ch



Apéro bio, Boum bio, Certification bio, bioDynamique, bioEnergie,
Fourrages bio, bioGaz, Horticulture bio, Importations bio, ..., Zootechnie bio.

Le monde BIO de A à Z sur

www.bioactualites.ch

LE MAGAZINE DU MOUVEMENT BIO



30 ANS JAHRE

LANDOR Desical

Produit pour l'hygiène d'étable

Ses buts

- Réduit les taux cellulaires durant toute l'année
- Améliore la propreté des mamelles et des pis
- Améliore l'hygiène dans les logettes et les couloirs
- Améliore le climat d'étable
- Combat les maladies des onglons

La solution de LANDOR se nomme Desical

Admis en agriculture biologique

Appel gratuit
0800 80 99 60
0800 LANDOR
landor.ch

LANDOR, fenaco société coopérative
Rte de Siviriez 3, 1510 Moudon
Tél. 058 433 66 13
Fax 058 433 66 11
E-Mail info@landor.ch

«L'assurance d'être satisfait»
www.landor.ch